

La politique apaisée de la continuité écologique est le vœu abstrait formulé récemment dans un compte rendu Parisien. Seul le lecteur doit y croire. Sur le terrain, la doctrine ne change pas depuis 10 ans : la destruction des sites hydrauliques reste l'objectif. Les riverains déplorent une pseudo-concertation, le préjudice paysager qui conduit certains à vendre leur maison, des études orientées, une gabegie d'argent public etc... Les griefs des propriétaires de moulins et d'étangs, électorat paisible qui ne bloque pas les routes de France, sont partagés par les riverains et de nombreuses AAPPMA aux quatre coins de la France.

Cela ne change pourtant rien au dogme qui assèche les cours d'eau pour améliorer, paraît-il, la qualité de l'eau. C'est une croyance administrative qui contraint les élus à payer pour détruire, faisant fi des effets collatéraux.

"Ici, la continuité écologique n'a aucune cohérence..."

L'OCE n'en a encore jamais décelé ailleurs !

“ La continuité écologique ici n'a aucune cohérence ”

Publié le 10/11/2018

Le projet de rétablissement de la continuité écologique de l'Argenton à Argenton-les-Vallées inquiète les riverains qui le considèrent comme une absurdité.

Les riverains de l'Argenton au niveau du bourg d'Argenton-les-Vallées sont en émoi depuis cet été et une réunion d'information restée discrète en juin dernier. « *Nous n'étions qu'une petite dizaine de riverains à cette réunion* », se souvient Thomas Le Gros dont la maison jouxte le lavoir.

L'Argentonnais s'est donc chargé d'alerter ses voisins sur le programme des travaux prévus par le Contrat territorial de milieu aquatique de l'Argenton. Une

réunion a été provoquée récemment qui n'a pas calmé les craintes des riverains (voir notre édition du vendredi 2 novembre).

Et ce ne sont pas leurs voisins d'Argenton-l'Église, rassemblés au sein de l'Association pour la protection de l'Argenton, qui vont les rassurer. « *Six des sept barrages à clapet créés après la sécheresse de 1976 ont été effacés* », racontent Gilles Froger et Jean-Jacques Loiseau. « *Le niveau d'eau a baissé de près de deux mètres, les berges sont déstabilisées, les arbres se couchent et les gens vendent leur maison qui a perdu l'attrait de la proximité de la rivière.* » A ces constats, les deux hommes ajoutent, la crainte des embâcles et des crues et dénoncent le gâchis qu'illustre ce ponton pour les pêcheurs handicapés désormais perché au-dessus d'un lit asséché.

A Argenton-les-Vallées, le projet touche les chaussées du Vallon (près de la base de loisirs) et des Cabanes (*). « *Pour cette dernière, un seul scénario est présenté : la destruction* », dénonce Michel Richard, président de la Gaule argentonnaise. « *Le comité de pilotage ne va donc pouvoir se prononcer que sur cette hypothèse. C'est une pseudo-concertation.* »

A ses yeux, les financements publics favorisent les hypothèses les plus drastiques de diminution du niveau d'eau. « *Les financeurs ne vont accorder des subventions qu'en fonction du rétablissement de la continuité écologique.* » Lui-même comprend que les élus locaux de l'Agglo2B, auxquels revient cette charge financière, optent alors pour la solution la moins coûteuse mais dont l'impact est le plus lourd.

“ Il n'y a aucune obligation à aménager ces ouvrages ” Plus largement, il dénonce « *des études orientées* ». « *Elles ne tiennent aucun compte de l'impact sur le bâti. On a estimé à 70.000 € la protection des murs de berge mais ce chiffre semble insignifiant de l'avis même d'une architecte. Et on ne tient aucun compte de l'impact sur la nappe d'accompagnement sur laquelle sont bâties les maisons riveraines.* »

« *C'est un site remarquable qui est menacé alors même que la municipalité veut développer le tourisme* », reprend Thomas Le Gros. « *On ne sait pas du tout comment se comportera la rivière en cas de crues* », renchérissent Gilles Froger et Jean-Jacques Loiseau. « *Cela risque d'accélérer le courant et d'aggraver les*

dégâts. »

À l'inverse, Michel Richard s'inquiète d'un assèchement. « *Les calculs sont basés sur l'histoire de la rivière. Avec le réchauffement climatique, on s'attend à des baisses de débit de 20 à 30 % à l'avenir.* » Et de dénoncer un paradoxe criant. « *On nous interdit de manœuvrer les vannes jusqu'au 9 décembre pour préserver la ressource en eau et là, on veut supprimer les barrages !* »

Le pont Cadoré du XIIIe, la trace des deux ouvrages menacés sur les cartes Cassini sont à leurs yeux l'illustration de l'absurdité de ce projet. « *Il n'y a aucune obligation réglementaire à aménager ces ouvrages* », ajoute Michel Richard. « *Ceux qui l'ont été jusqu'à présent étaient classés en liste 2. Mais ceux qui restent sont classés en liste 1 et ils sont situés entre six ou sept autres ouvrages en amont et en aval. Rétablir une continuité écologique ici n'a aucune cohérence.* »

(*) Quatre scénarios sont sur la table allant de l'abaissement du niveau d'eau de la rivière de 20 cm (moyennant la création d'une passe à poissons sur la chaussée du Vallon, 195.000 € HT) à 1,80 m (effacement de la chaussée du Vallon, 115.000 € HT).

Source :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/commune/argentonnay/la-continuite-ecologique-ici-n-a-aucune-coherence>

Association